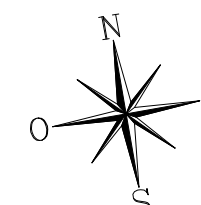
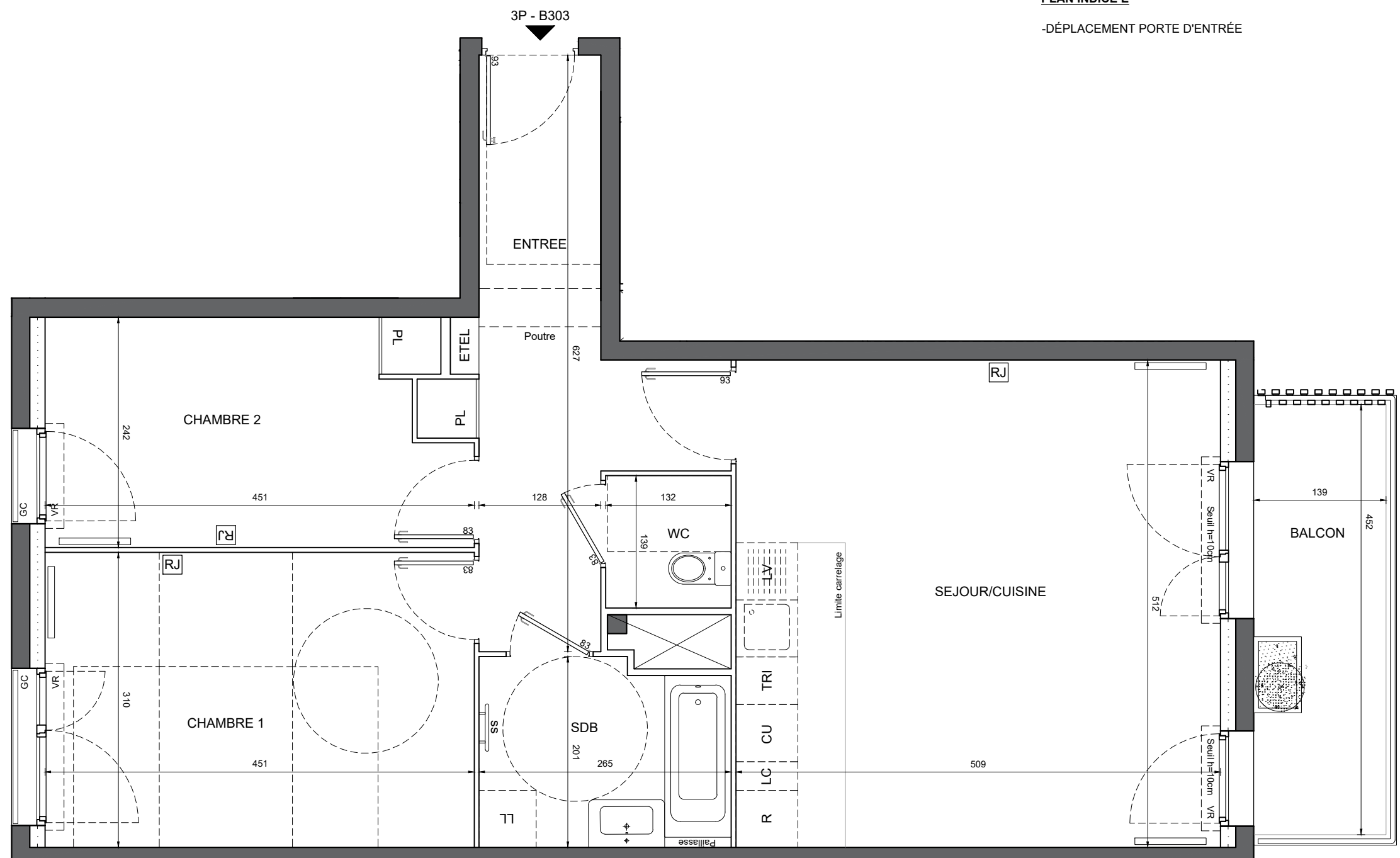


**PLAN INDICE E**  
-DÉPLACEMENT PORTE D'ENTRÉE



**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° B303 au 3ème étage

ENTREE	8,43 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	27,66 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,98 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,22 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,10 m <sup>2</sup>
WC	1,83 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>67.22 m<sup>2</sup></b>
BALCON	6,28 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>73.50 m<sup>2</sup></b>
---	----------------------------

**LEGENDE**

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Tri sélectif
Retombée de poutre	Linéaire complémt.

Indice E Novembre 2019

Echelle :

**ARCHITECTE**  
BRISAC GONZALEZ ARCHITECTS

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.